

# CHARTRE DE LA BIENTRAITANCE

Conserver en toute circonstance une attitude professionnelle et humaine, d'écoute et de discernement, dans la relation avec chaque enfant et chaque adulte.

Assurer une qualité des soins et une prise en charge globale conformes aux recommandations et aux bonnes pratiques professionnelles, aussi bien dans le cadre des soins courants que dans celui des soins innovants.

Favoriser en toutes circonstances les conditions et le climat de confiance permettant au patient de participer aux décisions le concernant.

Garantir à chacun une information individuelle, adaptée et loyale en s'assurant de sa bonne compréhension.

Fournir des prestations de qualité en matière d'accueil, d'hôtellerie et d'hygiène.

Identifier et prendre soin des souffrances physiques, psychiques et morales, aiguës et chroniques.

Respecter la dignité et l'intimité du patient ainsi que ses droits.

Prendre en compte en compte la satisfaction et les propositions des patients et de leur entourage pour améliorer en continu nos services.

Veiller au respect de la confidentialité des informations relatives à la personne.

Apporter un soutien et un accompagnement au patient et à ses proches tout au long de sa prise en charge.